

Tableau 7—Sommes allouées par le gouvernement fédéral pour la recherche et le développement en sciences naturelles, par ministère et organisme, 1970-1971 et 1977-1978

Organisme	(\$ millions)		Pourcentages	
	1970-1971	1977-1978	1970-1971	1977-1978
Agriculture	63.1	112.4	10.7	12.1
E.A.C.L.	96.8	92.8	16.4	10.0
Communications	13.9	26.9	2.3	2.9
E.M.R.	34.7	66.0	5.9	7.1
Environnement	70.9	121.2	12.0	13.0
Industrie et commerce	72.2	77.6	12.3	8.3
C.R.M.	32.8	55.2	5.6	5.9
Défense nationale	53.7	74.9	9.1	8.1
C.N.R.C.	111.4	231.3	18.9	24.9
Autres	38.0	70.4	6.4	7.6

Sources: (1) Statistique Canada

(2) MEST, budget des dépenses, supplément consacré aux sciences

La répartition des fonds gouvernementaux consacrés à la recherche et au développement entre les divers ministères et organismes tend à refléter les objectifs explicites et implicites de la politique scientifique. Parmi les organismes ayant de fortes dépenses, le Conseil national de recherches a été le seul à enregistrer des gains importants au cours des sept dernières années. On peut raisonnablement supposer qu'une grande partie de ces hausses de budget a été consacrée à la recherche désintéressée menée dans des universités et dans les laboratoires du CNRC. Parmi les organismes qui ont des budgets de recherches moins importants et qui sont classés dans la catégorie résiduelle, nous trouvons l'Agence canadienne de développement international et le Centre de recherches pour le développement international. Leurs budgets consacrés à la recherche et au développement ont passé de \$1,4 million en 1970-1971 à \$18 millions en 1977-1978, ce qui constitue une augmentation très importante.

Parmi les organismes ayant de fortes dépenses, les plus défavorisées ont été l'Énergie atomique du Canada et le ministère de l'Industrie et du Commerce, dont la principale fonction est de stimuler, grâce à des subventions, la recherche et le développement dans l'industrie. Le budget de R & D en sciences naturelles du ministère de la Santé et du Bien-Être, qui figure dans la catégorie résiduelle du tableau est resté le même, en dollars courants, pour les deux années de comparaison. Ainsi, le pourcentage du budget gouvernemental pour la recherche et le développement consacré à la santé, y compris les subventions accordées par le Conseil des recherches médicales, est passé de 9% à 8%.

Ces tendances démontrent que, dans le cadre de sa politique scientifique, le gouvernement a davantage insisté sur les activités de recherches désintéressées en sciences physiques et sur la recherche liée au développement international, que sur l'aide à l'industrie canadienne et sur la recherche touchant les problèmes de santé. Ces tendances résultent-elles de décisions délibérées de